



## COMMUNE DE ROQUEFIXADE

Séance du 31 juillet 2021

Membres en exercice :

11

Présents : 7

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Date de la convocation: 20/07/2021

*L'an deux mille vingt-et-un et le trente-et-un juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel SABATIER*

**Présents :** Michel SABATIER, Nicolas CONNORD, Marc VALLVE, Paul PERILHOU, Jacques RIVIÈRE, Eveline AUTHIÉ, Dominique DUMONS

**Représentés:** Delphine BIJARD par Michel SABATIER, Amandine RAUZY par Nicolas CONNORD, André FUSILLO par Eveline AUTHIÉ, Jean-Barthélémy MARIS par Paul PERILHOU

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:**

**Objet: Frais de scolarité MONTFERRIER année 2020/2021**

**Délibération n°: DE\_2021\_028**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la proposition de convention établie par la commune de Montferrier en vue de la répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes. La participation de la commune s'établit à 1 000€ par enfant pour l'année 2020/2021. Ce qui fait un total de 4 000 € de participation.

Liste des enfants scolarisés à Montferrier :

NOM & PRENOM	SECTION	MONTANT
ALLABERT Simon	CM1	1 000.00 euros
ARABEYRE Typhaine	CM1	1 000.00 euros
BOSSUET Léa	CE2	1 000.00 euros
CHABRAND BINOT Loiza	CE2	1 000.00 euros
<b>TOTAL</b>		<b>4 000.00 euros</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité:

**Mandate** M le Maire pour signer la convention  
et **Engager** les dépenses y afférent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 10/08/2021
009-210902490-20210731-DE_2021_028-DE

Le Maire  
Michel SABATIER

